

LA FICHE PÉDAGOGIQUE

Lorsque l'on demande aux femmes, en France, si elles ont déjà été confrontées à des propos ou décisions sexistes au travail, 82% d'entre elles répondent " Oui " (BVA, 2021). La question des violences sexistes et sexuelles est donc un enjeu majeur d'égalité entre les femmes et les hommes.

Ce module de 3 heures permet de faire monter individuellement et collectivement le niveau de conscience et d'engagement des agent-es pour faire cesser les violences sexistes et sexuelles.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les définitions juridiques, le cadre et les obligations légales
- Découvrir les mécanismes de la violence.
- Comprendre les enjeux, conséquences sur le travail, la santé.
- Savoir identifier et définir la situation.
- Connaître le dispositif au sein de son ministère/de sa structure.
- Savoir réagir en tant que témoin, collègue, responsable syndical ou en tant que victime, en fonction de la situation.
- Prévention au niveau de tout agent : prises de conscience et nouvelles attitudes.

INFORMATIONS PRATIQUES



Public cible :
tout agent public



Durée :
3h00



Prérequis :
Aucun pré-requis.



Modalité : présentiel

Autres modalités : classe virtuelle, théâtre-forum



Nombre de stagiaires : 15

Autres modalités : 15 à 30 stagiaires, 30 à 500 stagiaires

Lieux possibles de réalisation de la formation

Locaux du groupement et/ou des bénéficiaires.

LES INTERVENANT-ES

Cette formation est animée par des expert-es de la prévention des violences sexistes et sexuelles, disposant de 3 à 12 ans d'expérience dans la formation d'adultes.



AUTOUR DE LA FORMATION

En amont de la session de formation, vous recevrez : la fiche pédagogique, le lien du module Mentor, un formulaire de pré-positionnement et un lien pour poser d'éventuelles questions.

A l'issue de la session de formation, vous recevrez le support de la formation, une fiche synthèse "La formation en un clin d'oeil", une bibliographie et une sitographie.

Il vous sera proposé un quiz de validation des acquis.

Une fois la session passée, vous serez invité-e à participer à des RDV de l'égalité, en ligne, pour rencontrer des intervenant-es et échanger.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Accueil, introduction, tour de table

1. Définitions légales des violences et chiffres clés

Agissement sexiste ou discriminatoire, harcèlement sexuel, agression et viol

2. Les conséquences des violences

Sur l'individu, sur le collectif de travail ainsi que sur l'employeur

3. Les obligations légales

4. Comment réagir ?

Prévenir, détecter, réagir

5. Les dispositifs et interlocuteur-ices dans ma structure

6. Le rôle de chacune et chacun

Une action à mettre en place à la suite de la formation

Conclusion et évaluation